



30 mars : journée nationale d'action

***Monsieur le Ministre, pour améliorer l'École,
vous n'avez pas notre confiance !***

Le ministère de l'Éducation Nationale poursuit sa politique éducative rétrograde et libérale sans prendre en compte ni l'expertise professionnelle des acteurs et actrices de terrain, ni les avis de leurs organisations syndicales, ni ceux de l'ensemble de la communauté éducative. L'amélioration de notre système éducatif exige certes, une ambition politique forte mais également une construction qui soit commune et concertée. Or, le ministre entend imposer de nombreuses transformations et continue de le faire à marche forcée. Pour le SNES-FSU, ces transformations, par leur contenu et la méthode, vont le plus souvent accroître les inégalités; dégrader les conditions de travail des personnels sans répondre à la nécessité d'améliorer le service public d'éducation pour assurer la réussite de tous/tes les élèves et l'élévation du niveau de qualification.

Loi Blanquer : Une réforme qui ne répond pas aux enjeux

Nous refusons :

- la création des établissements publics des savoirs fondamentaux sans accord des communautés éducatives ;
- une reprise en main de la formation des enseignant-e-s basée sur une conception du métier réduite à des fonctions d'exécution ;
- la fin de l'évaluation indépendante des politiques éducatives ;
- les cadeaux financiers pour l'école privée ;
- Cette loi va se décliner par ordonnances, ou textes réglementaires, portant des transformations profondes.

Pour un budget à la hauteur des besoins du service public d'éducation

Nous exigeons :

- les créations de postes nécessaires aux besoins ;
- une ouverture des concours pour permettre les recrutements de personnels titulaires.

Nous refusons la contractualisation massive des personnels permise par la future loi sur la fonction publique. L'École a besoin de personnels formés et sécurisés afin d'enseigner et accompagner chaque élève.

Donner d'autres perspectives. Le SNES revendique l'abrogation de la loi ORE et le retrait de la réforme des lycées

Les nombreux changements relatifs à l'orientation dont la loi ORE continuent de cristalliser une profonde anxiété chez les élèves de terminale et leurs familles. Dans ce contexte, alors que les jeunes ont besoin d'être mieux accompagné-e-s dans la construction de leur parcours d'orientation, les missions des psychologues de l'Éducation Nationale sont remises en cause et des fermetures de CIO programmées. Alors que chaque jeune doit pouvoir construire son avenir sereinement, le SNES demande à ce que la vision globale du service public d'information et d'orientation soit clarifiée.

L'accent doit être mis sur les inégalités sociales et territoriales notamment par une relance de l'éducation prioritaire et des mesures en faveur d'une plus grande mixité sociale.

Pour une véritable reconnaissance de nos métiers

Nos salaires restent inférieurs à la moyenne des pays de l'OCDE. Sans parler du gel de la valeur du point d'indice, du pouvoir d'achat qui se dégrade régulièrement depuis des années, du rétablissement du jour de carence...

Le vaste plan de communication du ministre ne cache pas sa volonté d'autoritarisme et ne répond pas à la réalité de nos quotidiens. Ce projet fragilise encore l'École par des transformations profondes élaborées sans les personnels. C'est sur eux qu'il faut s'appuyer, sur eux pour favoriser la démocratisation de la réussite scolaire.

Pour la priorité au service public d'éducation.

Pour des perspectives ambitieuses pour tous-tes les élèves et tous-tes les jeunes.

Pour une véritable reconnaissance de l'ensemble des personnels de l'éducation

SAMEDI 30 MARS : TOUTES ET TOUS MOBILISÉ-E-S

Manifestation parisienne, à l'appel de la FSU, de la CGT Educ'Action, du SNALC, du SGEN-CFDT et de l'UNSA-Education

Rendez-vous à 14h00, Place du Panthéon. Le cortège se dirigera vers la Place d'Italie.